

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

Rémunération des salariés

État et évolution comparés

2016

Faits saillants



COMPARAISON DE LA RÉMUNÉRATION ET MARCHÉ DU TRAVAIL

- ❑ Le rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés*¹ de l'ISQ porte sur la comparaison de la rémunération globale des salariés syndiqués de l'administration québécoise avec celle des autres salariés du marché du travail québécois.
- ❑ L'administration québécoise comprend les employés de la fonction publique ainsi que ceux des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.
- ❑ Les autres salariés québécois sont employés dans les secteurs privé et « autre public ». Ce dernier comprend les entreprises à caractère public des trois paliers de gouvernement au Québec, les universités ainsi que les administrations fédérale et municipale. Des résultats détaillés sont fournis pour chacune des composantes de ce secteur.
- ❑ Le facteur de syndicalisation est également pris en compte dans la comparaison pour l'ensemble des autres salariés québécois et le secteur privé.
- ❑ Les résultats de la rémunération globale sont obtenus selon la méthode des débours, qui considère les coûts de l'employeur pour une année donnée. La rémunération globale comprend trois composantes principales² : les salaires, les avantages sociaux et les heures de présence au travail (les heures régulières moins les heures chômées payées).
- ❑ La comparaison est effectuée à partir des salaires de 2016 et porte sur les entreprises de 200 employés et plus. Dans le cas des municipalités, elle considère celles de 25 000 habitants et plus, qui comptent généralement au moins 200 employés.
- ❑ L'examen de 76 emplois repères, répartis dans cinq catégories d'emplois, permet de prendre en compte près d'un salarié régulier à temps plein de l'administration québécoise sur trois. Une part importante des salariés de l'administration québécoise occupe des emplois n'ayant pas de point de comparaison direct et pertinent sur le marché du travail québécois, comme les infirmières et les enseignants. Lorsque seuls les emplois vraiment comparables sont pris en compte, la couverture passe à près de 100 %.

De nouvelles conventions collectives, couvrant la majorité des employés de l'État jusqu'au 31 mars 2020, ont été signées dans l'administration québécoise. Le 1^{er} avril 2016, les employés visés par ces ententes ont reçu un ajustement de leur structure salariale de 1,5 %. Certains groupes d'employés, qui concernent notamment des emplois repères de la catégorie des professionnels, étaient toujours en négociation au moment de produire ce rapport.

Marché du travail au Québec et grands secteurs de comparaison

Administration québécoise	Autres salariés québécois (ASQ) ¹	
	Secteur privé ²	Secteur « autre public »
• Fonction publique - Ministères - Organismes gouvernementaux³ - Fonds spéciaux • Éducation - Commissions scolaires - Cégeps • Santé et services sociaux - Agences de la santé et des services sociaux - Centres hospitaliers - Centres d'hébergement (CHSLD) - Centres de réadaptation - Centres locaux de services communautaires - Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse	- Mines - Manufacturier - Transport et entreposage - Communications - Commerce de gros et de détail - Finance, assurances et immobilier - Services aux entreprises - Hébergement et restauration - Autres services	- Entreprises provinciales (sociétés d'État et autres) - Administration fédérale au Québec - Entreprises fédérales au Québec - Universités - Administrations municipales - Entreprises locales

1. Pour la comparaison, la rémunération des autres salariés québécois et celle du secteur privé sont également analysées selon le statut de syndicalisation des salariés.
2. Sont exclus : l'agriculture et les services relatifs à l'agriculture, l'exploitation forestière et les services forestiers, la pêche et le piégeage ainsi que la construction.
3. Ils ne comprennent pas les organismes gouvernementaux à caractère industriel et commercial.

1. L'édition 2016 du rapport est disponible sur le site Web de l'Institut; elle contient, entre autres, les données détaillées de la comparaison par emploi repère.
2. Certains coûts de la rémunération globale ne sont pas pris en compte dans le cadre de la comparaison, comme ceux reliés à la rémunération variable et à la sécurité d'emploi.

Retard salarial de l'administration québécoise face à tous les secteurs

- Le salaire des employés de l'administration québécoise est en retard de 13,8 % par rapport à celui de l'ensemble des autres salariés québécois et de 10,9 % face à celui des salariés du secteur privé.
- Les retards sont supérieurs à 18 % dans les comparaisons avec les syndiqués de même qu'avec le secteur « autre public » et trois de ses composantes. Le retard le plus marqué est observé par rapport à l'administration municipale (–21,3 %). À l'opposé, c'est dans la comparaison avec les non-syndiqués (ensemble et ceux du secteur privé) que les retards sont les plus faibles (–6,8 % et –6,4 % respectivement).

Rémunération globale : retard face aux autres salariés québécois et aux syndiqués...

- L'administration québécoise affiche un retard de 9,3 % face à l'ensemble des autres salariés québécois sur le plan de la rémunération globale.
- Un retard est également noté par rapport au secteur « autre public » (–27,4 %) et à toutes ses composantes ainsi que face aux syndiqués (autres salariés québécois et secteur privé).

... mais parité face au secteur privé et avance vis-à-vis des non-syndiqués

- La rémunération globale des employés de l'administration québécoise est à parité avec celle des employés du secteur privé.
- Des avances sont observées par rapport aux non-syndiqués, soit de 5,0 % dans la comparaison avec l'ensemble des autres salariés québécois non syndiqués et de 6,1 % face aux non-syndiqués du secteur privé.

Comparaison de la rémunération, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (écarts en %)

	Salaire	Rémunération globale
Autres salariés québécois	–13,8	–9,3
Autres salariés québécois syndiqués	–19,0	–23,7
Autres salariés québécois non syndiqués	–6,8	5,0
Privé	–10,9	=
Privé syndiqué	–20,6	–20,6
Privé non syndiqué	–6,4	6,1
« Autre public »	–19,8	–27,4
Administration municipale	–21,3	–41,5
« Entreprises publiques »	–18,5	–23,9
Universitaire	–13,4	–17,5
Administration fédérale	–18,7	–18,7

- Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
- Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
- Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

COMPARAISON SELON LES EMPLOIS ET LES CATÉGORIES

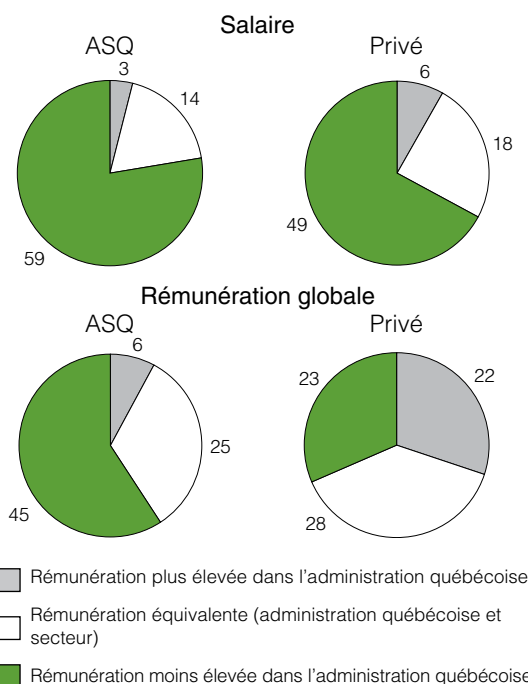
Salaire: majorité des emplois en retard

- Environ 78 % des emplois et de l'effectif, affichent un retard salarial face aux autres salariés québécois.
- L'administration québécoise accuse un retard salarial vis-à-vis du secteur privé pour 67 % des emplois, soit 69 % de l'effectif.

Rémunération globale : résultats plus nuancés

- En ce qui concerne la rémunération globale, près de 6 emplois sur 10, qui regroupent 65 % de l'effectif, montrent un retard de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois.
- La parité observée entre l'administration québécoise et le secteur privé est constatée pour près de 40 % des emplois, ce qui représente 32 % de l'effectif.

Répartition des emplois selon le statut de comparaison (nombre d'emplois)



Comparaison de la rémunération selon les catégories d'emplois (écarts en %)

	ASQ		Privé	
	Salaire	Rémunération globale	Salaire	Rémunération globale
Professionnels	-14,3	-8,8	-11,2	=
Techniciens	-13,4	-6,6	-10,3	=
Employés de bureau	-16,5	-13,1	-13,8	=
Employés de service	=	=	=	9,8
Ouvriers	-32,8	-43,1	-31,4	-29,8

■ Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
 □ Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
 ■ Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

Catégories d'emplois : retards fréquents sur le plan salarial...

- Quatre catégories d'emplois sur cinq de l'administration québécoise accusent un retard salarial par rapport aux autres salariés québécois, la parité étant notée chez les employés de service. La même situation est constatée face au secteur privé.

... mais situation différente sur celui de la rémunération globale

- Sur le plan de la rémunération globale, quatre catégories d'emplois de l'administration québécoise montrent un retard comparativement aux autres salariés québécois, la parité étant observée chez les employés de service.
- Dans la comparaison entre l'administration québécoise et le secteur privé, trois catégories affichent la parité; les employés de service sont, quant à eux, en avance, tandis que les ouvriers sont en retard.

Maximums normaux de l'administration québécoise en retard

- ❑ Les maximums normaux des échelles salariales de l'administration québécoise sont moins élevés que ceux de l'ensemble des autres salariés québécois et du secteur privé dans les trois catégories d'emplois qui ont été considérées, soit les professionnels, les techniciens et les employés de bureau; cela révèle un potentiel salarial inférieur.
- ❑ Les maximums normaux de l'administration québécoise sont en retard face à ceux de tous les autres secteurs de comparaison dans les trois catégories d'emplois considérées.
- ❑ Les professionnels de l'administration québécoise sont, dans leur échelle salariale, moins avancés que les professionnels de tous les autres secteurs comparés. Par ailleurs, dans presque toutes les comparaisons, la situation de l'administration québécoise est meilleure sur le plan du maximum normal que sur celui du salaire. Il n'y a pas de différence pour l'écart du maximum normal et celui du salaire face aux professionnels syndiqués du secteur privé.
- ❑ Pour leur part, les techniciens de l'administration québécoise montrent une situation plus nuancée. Ils sont moins avancés dans leur échelle salariale que leurs homologues de six secteurs, plus avancés dans trois autres et à parité dans les deux autres.
- ❑ La situation des techniciens de l'administration québécoise est meilleure sur le plan des maximums normaux que sur celui des salaires face au secteur « autre public » et à ses trois composantes ainsi que vis-à-vis des autres salariés québécois syndiqués.
- ❑ La situation contraire est observée par rapport aux autres salariés québécois et au secteur privé de même que face aux non-syndiqués de ces deux secteurs, alors qu'aucune différence significative n'est notée à cet égard vis-à-vis des entreprises publiques et des syndiqués du secteur privé.
- ❑ Les employés de bureau de l'administration québécoise sont moins avancés dans leur échelle salariale que leurs collègues de six secteurs, tandis qu'ils occupent une position semblable à celle des employés de cinq autres secteurs.
- ❑ Les employés de bureau de l'administration québécoise affichent une meilleure situation comparative sur le plan des salaires que sur celui des maximums normaux vis-à-vis de cinq secteurs. La situation inverse est observée par rapport à deux secteurs de comparaison, alors qu'une parité est notée face à quatre autres secteurs.
- ❑ Environ 68 % des professionnels, 39 % des techniciens et 43 % des employés de bureau du secteur privé rémunérés selon une échelle salariale bénéficient d'un maximum au mérite. Par contre, les échelles salariales de l'administration québécoise ne comportent pas de tels maximums.

Comparaison des échelles salariales

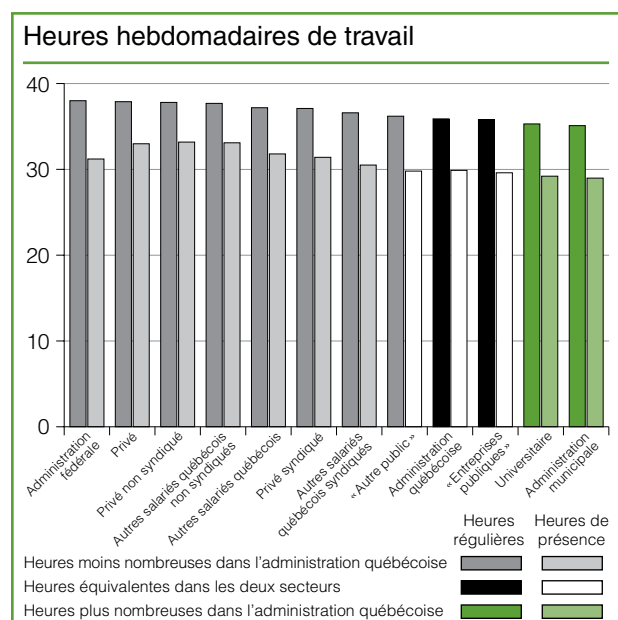
	Administration québécoise		Autres salariés québécois			Secteur privé		
	Maximum normal ¹	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle
	\$	%	\$	%	%	\$	%	%
Professionnels	78 209	70,6	86 870	-11,1	80,4	84 961	-8,6	75,8
Techniciens	53 039	83,3	60 930	-14,9	82,5*	60 474	-14,0	77,3
Employés de bureau	40 691	90,6	48 088	-18,2	90,3*	47 410	-16,6	87,8*

* Indique la parité des deux secteurs (administration québécoise et secteur).

1. Les maximums normaux correspondent à la moyenne de ceux de l'ensemble des emplois retenus dans la comparaison de l'administration québécoise avec les autres salariés québécois.

Administration québécoise : coûts totaux moins élevés que ceux pour les autres salariés québécois

- L'administration québécoise dépense moins pour l'ensemble des avantages sociaux et des heures chômées payées (42,2 % du salaire) que les autres salariés québécois (ASQ), les syndiqués (ASQ et secteur privé) ainsi que le secteur « autre public » et ses composantes. Par contre, ces coûts sont supérieurs à ceux observés dans le secteur privé et chez les non-syndiqués (ASQ et secteur privé).
- Les débours pour les régimes de retraite dans l'administration québécoise sont moindres que ceux constatés chez les ASQ, les syndiqués de même que dans le secteur « autre public » et ses composantes. En revanche, ils sont plus élevés que ceux chez les non-syndiqués et semblables à ceux du secteur privé.
- L'administration québécoise dépense moins pour l'ensemble des régimes d'assurance que la plupart des secteurs comparés. Les débours à cet égard sont similaires à ceux notés chez les non-syndiqués, mais supérieurs à ceux du secteur universitaire.
- Les heures chômées payées coûtent plus cher dans l'administration québécoise que chez les autres salariés québécois, les autres salariés québécois non syndiqués et dans le secteur privé (employés syndiqués ou non). Cependant, les coûts de cet élément sont moindres lorsque la comparaison est faite avec les autres salariés québécois syndiqués et le secteur « autre public » et ses composantes.



Débours pour les principaux regroupements d'avantages sociaux et les heures chômées payées (en % du salaire)

	Régime de retraite	Assurances	Heures chômées payées	Total des débours
Administration québécoise	7,6	4,1	16,7	42,2
Autres salariés québécois	10,5	4,6	14,8	43,0
Autres salariés québécois syndiqués	14,2	4,8	16,9	49,2
Autres salariés québécois non syndiqués	6,1	4,2	12,4	35,6
Privé	7,4	4,6	13,2	37,9
Privé syndiqué	12,2	5,6	15,5	46,1
Privé non syndiqué	5,8	4,3	12,3	35,2
« Autre public »	15,3	4,9	17,7	51,2
Administration municipale	23,5	5,2	17,5	60,7
« Entreprises publiques »	12,7	4,3	17,4	47,3
Universitaire	11,8	3,8	17,4	45,2
Administration fédérale	12,5	5,6	17,9	49,6

Débours plus élevés dans l'administration québécoise
 Débours équivalents (administration québécoise et secteur)
 Débours moins élevés dans l'administration québécoise

Semaine de travail de l'administration québécoise plus courte que celle des autres salariés québécois

- La semaine régulière de travail dans l'administration québécoise est plus courte que dans la plupart des secteurs. Toutefois, elle est plus longue que celle de l'administration municipale et du secteur universitaire et similaire à celle des entreprises publiques.
- Les mêmes constats sont faits pour les heures de présence au travail, sauf dans la comparaison avec le secteur « autre public » où celles-ci sont équivalentes.
- L'administration fédérale, le secteur privé et les non-syndiqués (ASQ et secteur privé) affichent les heures régulières les plus nombreuses, alors que l'administration municipale et le secteur universitaire présentent le nombre le moins élevé.

ÉVOLUTION DE LA COMPARAISON

Écarts de rémunération de 2016 et 2015 ainsi que de 2016 et 2009 et statut de l'administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail

	Écarts salariaux						Écarts de rémunération globale					
	2016	2015	Statut ¹	2016	2009	Statut ¹	2016	2015	Statut ¹	2016	2009	Statut ¹
	%	%		%	%		%	%		%	%	
Autres salariés québécois (ASQ)	-13,8	-12,9	Stabilité	-13,8	-8,7	Affaiblissement	-9,3	-7,9	Stabilité	-9,3	-3,7	Affaiblissement
Privé	-10,9	-10,0	Stabilité	-10,9	-6,0	Affaiblissement	0,0*	1,0*	Stabilité	0,0*	3,6	Stabilité
« Autre public »	-19,8	-19,3	Stabilité	-19,8	-13,5	Affaiblissement	-27,4	-26,3	Stabilité	-27,4	-18,3	Affaiblissement
Administration municipale	-21,3	-20,4	Stabilité	-21,3	-12,9	Affaiblissement	-41,5	-39,5	Affaiblissement	-41,5	-24,7	Affaiblissement
« Entreprises publiques »	-18,5	-18,9	Stabilité	-18,5	-14,1	Affaiblissement	-23,9	-24,1	Stabilité	-23,9	-21,3	Affaiblissement
Universitaire	-13,4	-12,1	Affaiblissement	-13,4	-4,6	Affaiblissement	-17,5	-15,1	Affaiblissement	-17,5	-7,8	Affaiblissement
Administration fédérale	-18,7	-20,1	Amélioration	-18,7	-14,1	Affaiblissement	-18,7	-21,1	Amélioration	-18,7	-14,0	Affaiblissement
Secteurs et syndicalisation												
ASQ syndiqués	-19,0	-18,5	Stabilité	-19,0	-13,2	Affaiblissement	-23,7	-22,4	Stabilité	-23,7	-14,8	Affaiblissement
ASQ non syndiqués	-6,8	-5,5	Affaiblissement	-6,8	-0,7*	Affaiblissement	5,0	6,3	Stabilité	5,0	9,7	Affaiblissement
Privé syndiqué	-20,6	-19,1	Stabilité	-20,6	-12,4	Affaiblissement	-20,6	-18,5	Stabilité	-20,6	-10,0	Affaiblissement
Privé non syndiqué	-6,4	-5,1	Affaiblissement	-6,4	-0,2*	Affaiblissement	6,1	7,4	Stabilité	6,1	10,7	Affaiblissement

* Indique la parité de l'administration québécoise et du secteur.

1. Bien que les écarts présentés entre deux années diffèrent, l'Institut peut conclure à une stabilité de la situation comparative si la différence n'est pas jugée statistiquement significative. De plus, l'Institut ne peut que statuer sur l'amélioration, la stabilité ou l'affaiblissement de la situation comparative, puisque l'ampleur des différences est elle-même sujette à une marge d'erreur.

Stabilité de la situation comparative de l'administration québécoise 
Affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise 
Amélioration de la situation comparative de l'administration québécoise 

Rémunération globale entre 2009 et 2016 : la situation comparative de l'administration québécoise reste stable face au secteur privé, mais s'affaiblit face aux autres secteurs

- Entre 2015 et 2016, la situation comparative de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois (ASQ) et au secteur privé est demeurée stable sur le plan salarial. Le même constat est fait dans la comparaison avec le secteur « autre public » et deux de ses composantes et vis-à-vis des syndiqués (ASQ et secteur privé). Par contre, la situation comparative de l'administration québécoise s'est affaiblie par rapport au secteur universitaire et aux non-syndiqués (ASQ et secteur privé), alors qu'elle s'est améliorée vis-à-vis de l'administration fédérale.
- Pour la même période, la situation comparative de l'administration québécoise est restée stable par rapport aux autres salariés québécois et à sept autres secteurs sur le plan de la rémunération globale. En revanche, elle s'est affaiblie vis-à-vis du secteur universitaire et de l'administration municipale et s'est améliorée face à l'administration fédérale.
- De 2009 à 2016, la situation comparative du salaire de l'administration québécoise s'est affaiblie face à tous les secteurs. Quant à la rémunération globale,

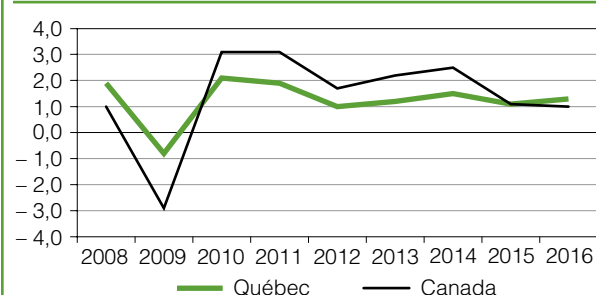
la même situation comparative de l'administration québécoise est observée, mais une stabilité est constatée avec le secteur privé.

- Au cours des années 2009 à 2016, les données sur la rémunération des employés du ministère du Revenu sont passées du secteur « administration québécoise » au secteur « entreprises publiques ». En effet, le ministère du Revenu est devenu l'Agence du revenu du Québec et les données de cette dernière ne sont plus incluses dans l'administration québécoise aux fins de la comparaison. Il faut donc prendre en considération, dans l'analyse de l'évolution 2009-2016, le fait que les données du ministère du Revenu sont incluses dans l'administration québécoise en 2009, mais dans le secteur « entreprises publiques » en 2016. À ce jour, les conditions de travail de la majorité des employés syndiqués de l'Agence du revenu sont celles établies dans les ententes présentement en vigueur dans l'administration québécoise.

L'économie du Québec progresse à un faible rythme³

- L'économie québécoise a connu une croissance de 1,1 % en 2015 comparativement à 1,5 % en 2014. Pour les six premiers mois de 2016, le produit intérieur brut (PIB) réel augmente de 1,3 % par rapport aux mêmes mois de 2015.
- Pour 2017, la croissance économique se situerait autour de 1,5 % pour le Québec et de 1,9 % pour le Canada, selon la moyenne des prévisionnistes.

Croissance du PIB réel¹, au Québec et au Canada, de 2008 à 2016² (en %)



1. Aux prix du marché, base 2007.
2. Pour les six premiers mois de 2016 en fonction de la période correspondante de l'année précédente.

Faible hausse de la demande intérieure

- La demande intérieure finale, qui comprend les dépenses de consommation finale et l'investissement en capital fixe, connaît une faible hausse en 2016.
- Les dépenses de consommation finale des ménages augmentent de 1,3 % en 2015 (+ 1,5 % en 2014). Pour les six premiers mois de 2016, elles sont en hausse de 1,8 % par rapport à la même période de 2015.
- Quant aux administrations publiques, elles ont vu leurs dépenses de consommation finale progresser de 0,6 % en 2015 (+ 0,2 % en 2014). Une croissance de 0,8 % est constatée pour les six premiers mois de 2016 par rapport aux mêmes mois de 2015.
- En ce qui concerne l'investissement total en capital fixe, il subit un recul de 2,4 % en 2015 (-4,8 % en 2014). Une baisse de 2,2 % est notée au premier semestre 2016 par rapport à la même période de 2015; ce repli s'observe tant du côté des entreprises (-1,2 %) que du côté des administrations publiques (-5,4 %).

Croissance réelle des principaux éléments du PIB, au Québec, en 2014, 2015 et 2016 (en %) ¹

	2014	2015	2016
			Cumul 6 mois
PIB	1,5	1,1	1,3
Consommation finale	1,0	1,2	1,6
Ménages	1,5	1,3	1,8
Institutions SBL au service des ménages ²	-7,1	1,7	3,6
Administrations publiques	0,2	0,6	0,8
Formation brute de capital fixe	-4,8	-2,4	-2,2
Exportations	4,5	2,3	0,0
Importations	0,3	0,8	-2,5

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.
2. Institutions sans but lucratif au service des ménages.

La balance commerciale s'améliore

- La balance commerciale, qui est la différence entre les exportations et les importations, s'améliore. Le déficit diminue en 2015 par rapport à 2014. Il est aussi en baisse pour les six premiers mois de 2016 par rapport aux mêmes mois de 2015, en raison notamment du recul des importations internationales.

3. Les données utilisées dans ce texte proviennent des *Comptes économiques du Québec* (2^e trimestre 2016) publiés en septembre 2016 et tiennent compte de la révision historique du *Système canadien des comptes macroéconomiques* publiée par Statistique Canada en décembre 2015.

Diminution de la valeur du dollar canadien par rapport à la devise américaine

- Le dollar canadien ne cesse de perdre de la valeur face au dollar américain depuis 2013. Il valait 97,1 cents américains en 2013, 90,5 cents américains en 2014 et 78,2 cents américains en 2015. Pour les neuf premiers mois de 2016, il s'établit à 75,7 cents. Selon les prévisions des analystes, il clôturerait l'année aux alentours de 75,0 cents américains et s'apprécierait un peu en 2017 pour s'établir à environ 75,5 cents.
- L'inflation au Québec s'élevait à 1,1 % en 2015. Pour les neuf premiers mois de 2016, l'inflation connaît une faible croissance de 0,7 % en comparaison de la même période de 2015. Les analystes s'attendent à une remontée de la hausse des prix en 2017 (entre 1,4 % et 2,3 %).
- Le taux de rendement des bons du Trésor à trois mois s'établit à 0,52 % en 2015. Il se fixe à 0,50 % pour les neuf premiers mois de 2016 par rapport aux mêmes mois de 2015. Selon les prévisionnistes, les

Indicateurs économiques du Québec en 2014, 2015 et 2016 et prévisions pour 2016 et 2017

	2014	2015	2016	Prévisions
			Cumul 9 mois	
PIB ¹ (%)	1,5	1,1	1,6	2016: 1,3 à 1,4 2017: 1,4 à 1,6
IPC ¹ (en %)	1,4	1,1	0,7	2016: 0,7 à 1,1 2017: 1,4 à 2,3
Taux d'intérêt (en %, bons du Trésor à trois mois)	0,92	0,52	0,50	2016: 0,49 à 0,50 2017: 0,49 à 0,74
Taux de change (huard en cents américains) ²	90,5	78,2	75,7	2016: 73,53 à 76,10 2017: 74,63 à 76,92

- Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente (2002 = 100).
- Moyenne des mois de l'année. Exprimé en \$ US, c'est-à-dire le nombre de cents américains que l'on obtient avec un dollar canadien.

taux d'intérêt seraient un peu plus élevés en 2017 et varieraient en moyenne entre 0,49 % et 0,74 %.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Progression de l'emploi en 2015

- Le nombre de personnes en emploi atteint 4 097 000 au Québec en 2015 à la suite d'une progression de 37 300 (+0,9 %). Cette hausse de l'emploi fait suite à une stabilité en 2014 et résulte d'une augmentation de l'emploi à temps plein (+45 000) et d'un repli de celui à temps partiel (-7 700). La croissance de l'emploi s'observe seulement dans le secteur des services (+63 100), puisque le secteur des biens affiche un recul (-25 800).
- La population active, composée de personnes en emploi ou à la recherche d'un emploi, s'établit à 4 434 000 en 2015, soit 34 200 de plus qu'en 2014.
- Le taux de chômage se fixe à 7,6 % en 2015 comparativement à 7,7 % en 2014.
- Le taux d'emploi et le taux d'activité varient peu par rapport à 2014 et s'élèvent respectivement à 59,9 % et à 64,8 % en 2015.
- Pour les neuf premiers mois de 2016, l'emploi augmente de 21 500 (+0,5 %) par rapport aux mêmes mois de 2015, tandis que le taux de chômage moyen s'établit à 7,3 %. Pour l'ensemble de 2016, les prévisionnistes s'attendent à ce que la croissance

Marché du travail au Québec en 2014, 2015 et 2016 et prévisions pour 2016 et 2017 (en %)

	2014	2015	2016	Prévisions
			Cumul 9 mois	
Emploi ¹	0,0	0,9	0,5	2016: 0,5 à 0,7 2017: 0,5 à 0,9
Population active ¹	0,1	0,8	0,1	..
Taux de chômage	7,7	7,6	7,3	2016: 7,2 à 7,3 2017: 6,9 à 7,2
Taux d'emploi	59,7	59,9	59,8	..
Taux d'activité	64,7	64,8	64,5	..

- .. Donnée non disponible.
- Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

de l'emploi se fixe entre 0,5 % et 0,7 %; quant au taux de chômage, il se situerait entre 7,2 % et 7,3 %. Pour 2017, les prévisions s'établissent entre 0,5 % et 0,9 % en ce qui a trait à la croissance de l'emploi et entre 6,9 % et 7,2 % en ce qui concerne le taux de chômage.

Croissance réelle positive pour les salariés syndiqués en 2016

- La croissance moyenne des échelles salariales de l'ensemble des salariés québécois syndiqués, pour les six premiers mois de 2016, indique un gain de pouvoir d'achat de 0,9 %.
- Une croissance réelle positive est observée dans tous les secteurs analysés. Les gains de pouvoir d'achat varient de 0,5 % dans l'administration québécoise à 1,8 % dans les entreprises publiques québécoises. La croissance de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour les six premiers mois de 2016 est de 1,0 %.
- La plupart des conventions collectives de l'administration québécoise ont été renouvelées en 2016. Ces conventions octroient une augmentation de 1,5 % des échelles salariales pour l'année 2016.

Croissance salariale en vigueur en 2016 pour les salariés syndiqués au Québec¹

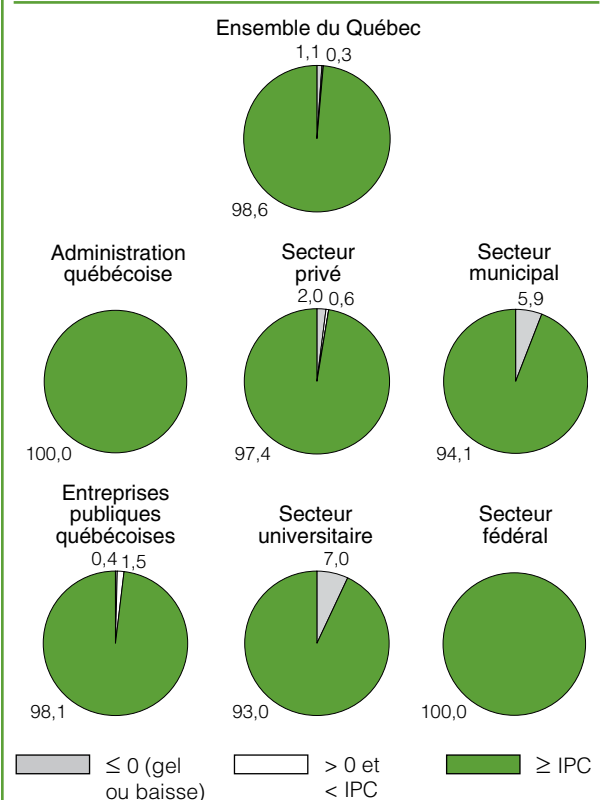
	Nominale	Réelle
	%	
Ensemble des salariés québécois syndiqués	1,9	0,9
Administration québécoise	1,5	0,5
Autres salariés québécois syndiqués	2,3	1,3
Privé	2,2	1,2
Municipal ²	2,3	1,3
Entreprises publiques québécoises	2,8	1,8
Universitaire	.. ³	.. ³
Fédéral ²	.. ³	.. ³

- Données préliminaires : les deux premiers trimestres de 2016.
- Les secteurs municipal et fédéral comprennent les administrations et les entreprises publiques respectives.
- Le taux de représentativité de ce secteur est inférieur à 25 %. Dans le secteur fédéral, les conventions collectives de l'administration fédérale sont échues.

Plus de 90 % des salariés reçoivent des augmentations salariales supérieures ou égales au taux d'inflation

- En 2016, les salariés syndiqués de l'administration québécoise et du secteur fédéral reçoivent une augmentation de leur structure salariale supérieure ou égale à la croissance de l'IPC ; c'était aussi le cas en 2015.
- Pour les quatre autres secteurs, la proportion de salariés bénéficiant de ce type d'augmentation en 2016 varie de 93,0 % dans le secteur universitaire à 98,1 % dans les entreprises publiques québécoises. En 2015, à l'exception du secteur municipal, ces secteurs présentaient des pourcentages moins élevés de salariés recevant des augmentations supérieures ou égales à l'IPC.
- La proportion de l'ensemble des salariés syndiqués recevant une augmentation de leur structure salariale inférieure à la croissance de l'IPC en 2016 est de 0,3 %. Ce type d'augmentation est observé dans les entreprises publiques québécoises (1,5 %) et le secteur privé (0,6 %).
- Environ 1,1 % de l'ensemble des salariés syndiqués connaissent un gel ou une baisse de salaire ; ces salariés proviennent notamment des secteurs privé et municipal.

Distribution des salariés syndiqués au Québec selon la croissance salariale en vigueur en 2016¹ (en %)



- Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données au deuxième trimestre de 2016 (données préliminaires).

Ententes signées dernièrement : taux en baisse chez les autres salariés québécois

- ❑ Les dernières ententes signées donnent une indication de l'évolution salariale à venir. Même si la majorité des conventions collectives visant l'administration québécoise ont été renouvelées en 2016, l'Institut n'est pas en mesure de présenter un taux d'augmentation annuel moyen pour ce secteur dans le présent rapport⁴. Par conséquent, l'analyse porte sur les salariés québécois syndiqués autres que ceux de l'administration québécoise.
- ❑ Les conventions collectives signées dans les secteurs municipal, privé et « entreprises publiques québécoises » octroient un taux d'augmentation inférieur à celui de 2015 (1,9 % contre 2,1 %). Aucune convention n'a été signée en 2016 chez les salariés des secteurs universitaire et fédéral.
- ❑ Dans les ententes de 2016, 79,3 % de l'ensemble des autres salariés québécois syndiqués reçoivent une augmentation annuelle moyenne égale ou supérieure à 1,5 %. Cette proportion est moins élevée que celle notée en 2015.

Perspectives : le pouvoir d'achat est plus élevé en 2016 qu'en 2017

- ❑ Selon les perspectives salariales établies par l'Institut, les augmentations moyennes des échelles salariales, pour l'ensemble des salariés québécois (syndiqués et non syndiqués), seraient respectivement de 2,0 % et de 1,9 % pour 2016 et 2017.
- ❑ En 2016, les salariés québécois syndiqués connaîtraient un taux de croissance identique à celui de 2017 (1,9 %). La même tendance est prévue pour le secteur municipal (2,3 %).
- ❑ Dans l'administration québécoise, la croissance nominale serait plus élevée pour 2017 que pour 2016, alors que le secteur privé et les entreprises publiques québécoises présenteraient la situation inverse.
- ❑ L'augmentation moyenne des échelles salariales serait plus élevée chez les non-syndiqués que chez les syndiqués en 2016 (2,0 % contre 1,9 %), mais les taux seraient identiques en 2017 (1,9 %).
- ❑ En considérant l'inflation, les salariés de tous les secteurs devraient connaître un maintien ou une augmentation de leur pouvoir d'achat, tant en 2016 qu'en 2017. Cependant, la croissance réelle devrait être plus élevée en 2016 dans chaque secteur, puisque le taux d'inflation prévu pour cette année-là est inférieur.

Perspectives salariales¹ pour 2016 et 2017

Secteur ou sous-secteur	2016	2017
	%	
Ensemble des salariés québécois	2,0	1,9
Syndiqués ²	1,9	1,9
Administration québécoise	1,5	1,8
Privé	2,2	2,1 ³
Entreprises publiques québécoises	2,8	2,7 ³
Universitaire	... ⁴	... ⁴
Municipal	2,3	2,3
Fédéral	... ⁴	... ⁴
Non syndiqués	2,0	1,9
Croissance de l'IPC prévue	0,9	1,8

1. Les perspectives salariales sont des taux nominaux de croissance.
2. Le taux de syndicalisation au Québec en juin 2016 est de 38,6 %, selon l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, Tableau 282-0077.
3. Le taux de représentativité de ce secteur est inférieur à 60 %.
4. Les données ne permettent pas d'établir une perspective salariale dans ce secteur.

4. Les ajustements accordés à certaines catégories d'emplois ainsi que le montant forfaitaire versé du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 demandent une analyse plus approfondie des traitements effectués par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

« L'Institut informe le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés régis par une convention collective du gouvernement, des commissions scolaires, des collèges et des établissements d'une part et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine d'autre part.

Il publie, au plus tard le 30 novembre de chaque année, un rapport de ses constatations. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui
pour le Québec de demain

Ce rapport présente les constats qui ont été faits par l'ISQ sur la rémunération des salariés. Il contient les résultats détaillés de la comparaison des salaires, des avantages sociaux et de la rémunération globale des employés de l'administration québécoise avec ceux de l'ensemble des autres salariés québécois œuvrant dans les entreprises de 200 employés et plus. La comparaison est aussi effectuée avec différents secteurs du marché du travail : secteur privé, secteur « autre public » et sous-secteurs de ce dernier (administrations municipale et fédérale, « entreprises publiques » et secteur universitaire). Le point est également fait sur l'évolution des écarts salariaux et de rémunération globale de 2015 à 2016 ainsi que sur l'évolution des écarts salariaux sur une plus longue période, soit de 2009 à 2016.

Par ailleurs, le rapport contient les résultats relatifs aux tendances salariales pour l'administration québécoise et les divers secteurs de l'économie. Il y est question de la croissance salariale, sur la base des augmentations des structures salariales, de même que des perspectives salariales pour 2016 et 2017. En toile de fond, les principaux indicateurs de l'environnement économique et du marché du travail sont fournis.

Avec l'information diffusée dans le cadre de ce rapport, les décideurs du Québec sont assurés de pouvoir compter sur des données facilitant leur prise de décision en matière de rémunération.

L'édition 2016 du rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés* est téléchargeable sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse suivante :

www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/remuneration-salaries-2016.pdf

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2016
ISBN 978-2-550-77177-7 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-77178-4 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

 Ce document a été imprimé sur du papier contenant des fibres postconsommation.

Pour tout renseignement concernant le contenu du rapport, s'adresser à :

Direction des statistiques du travail
et de la rémunération
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, bureau 400
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 514 876-4384
Télécopieur : 514 876-1767

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca